



Le Plan Local d'Urbanisme

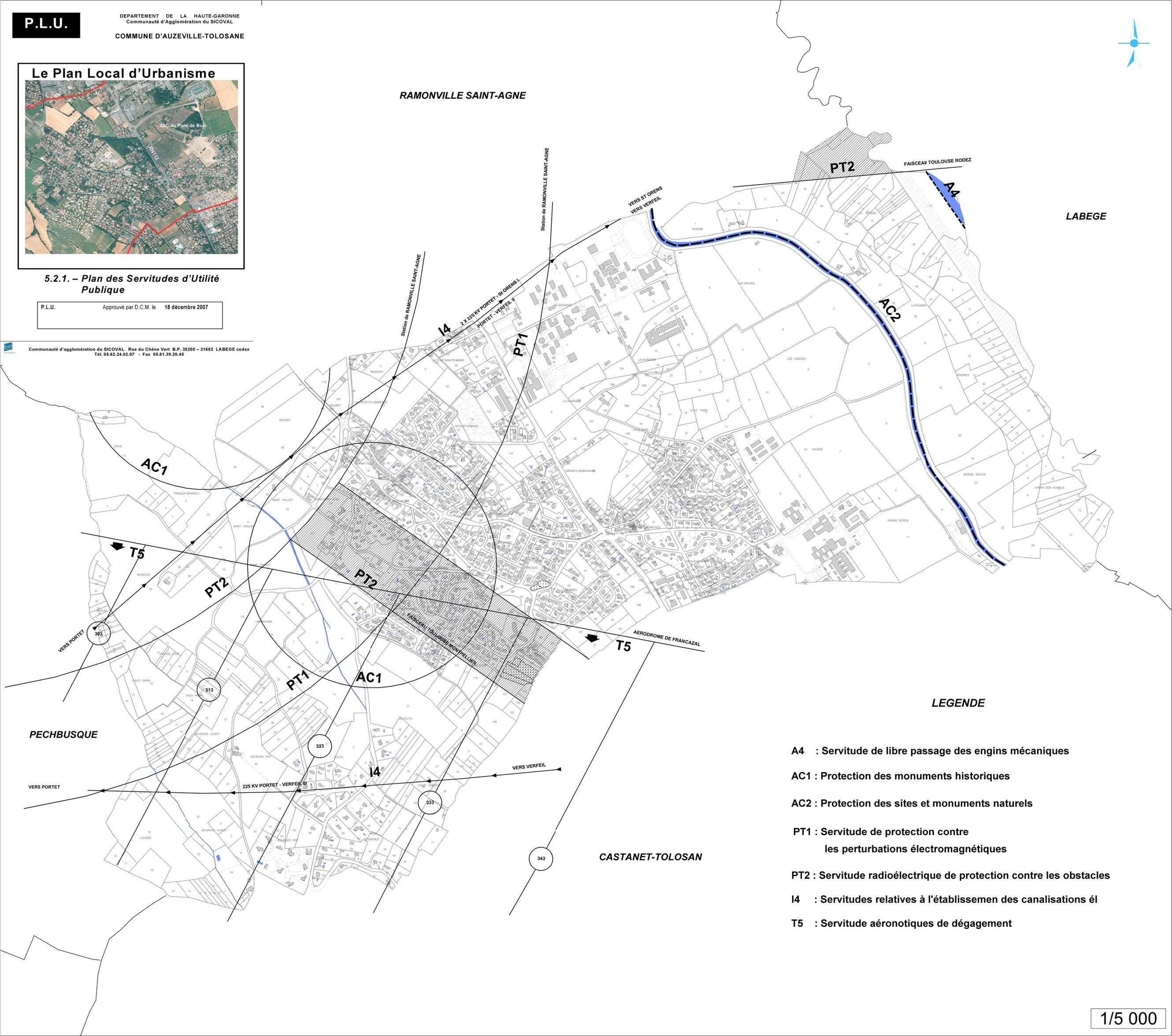


RAMONVILLE SAINT-AGNE

5.2.1. – Plan des Servitudes d'Utilité Publique

P.L.U. Approuvé par D.C.M. le 18 décembre 2007

Communauté d'agglomération du SICOVAL Rue du Chêne Vert B.P. 38200 – 31682 LABEGE cedex  
Tél. 05.62.24.02.07 - Fax 05.61.39.20.45



LEGENDE

- A4 : Servitude de libre passage des engins mécaniques
- AC1 : Protection des monuments historiques
- AC2 : Protection des sites et monuments naturels
- PT1 : Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 : Servitude radioélectrique de protection contre les obstacles
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations él
- T5 : Servitude aéronotiques de dégagement